



ORGANISATION INTER ACADEMIQUE COUPE DU MOT D'OR 2021
 ACADEMIES DE PARIS, VERSAILLES, CRETEIL, AMIENS, NORMANDIE,
 ORLEANS-TOURS

La coupe du français des affaires « **LE MOT D'OR** » est reconduite pour l'année scolaire 2020-2021.

Ce concours pédagogique valorisant la créativité et l'esprit d'entreprise fédère les élèves, les étudiants et les apprenants de la francophonie et des pays francophiles sur leur intérêt de l'usage d'un français des affaires efficace et bien maîtrisé.

Les professeurs peuvent inscrire les candidats des classes suivantes :

- seconde « Management et gestion »
- seconde professionnelle tertiaire ;
- seconde STHR sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ;
- première professionnelle tertiaire ;
- première STMG sciences et technologies du management et de la gestion ;
- première STHR sciences et technologie de l'Hôtellerie Restauration ;
- terminale STMG (Ressources Humaines et Communication, Gestion et Finance, Mercatique, Système d'Information de Gestion) ;
- terminale professionnelle tertiaire ;
- terminale STHR sciences et technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration ;
- B.T.S. 1^{ère} / 2^{ème} année ;
- DCG / DSCG ;
- Classe préparatoire Economique et Commerciale voie Technologique.

L'épreuve écrite se déroulera dans les classes participantes le :

Jeudi 18 mars 2021

« Coupe du mot d'or francophone » de 14 heures à 15 heures

Cet événement peut permettre un travail multidisciplinaire en collaboration entre les professeurs d'économie-gestion, d'anglais et de français d'une classe.

Des trames pédagogiques ainsi qu'une présentation du concours version professeurs et version élèves sont à votre disposition sur le site de l'APFA : www.apfa.asso.fr;

Les sujets, ainsi que les corrigés des épreuves, seront adressés principalement aux professeurs d'économie et gestion ayant retourné le bulletin d'inscription permettant de faire participer leur classe.

L'inscription s'effectue en ligne sur le site de l'Apfa :

<http://www.apfa.asso.fr/pedagogie/le-mot-dor-des-eleves-et-des-etudiants/inscription-a-la-coupe-du-mot-dor/>

Les 3 meilleures copies de chaque classe participante sont à adresser par courrier à l'adresse suivante : Laurence COUSIN PICHEAU

*Rectorat de Paris
12 bvd d'Indochine*

75 933 Paris Cedex 19

Ou bien scannées et adressées laurence.cousin-picbeau@ac-paris.fr avant le vendredi 9 avril 2021 Dans le cas de plusieurs classes participantes dans un même établissement, une remise des prix peut être organisée à l'initiative de l'établissement.

Une remise des prix inter académique est organisée en partenariat avec l'APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires) en présentiel ou bien en ligne en fonction de la situation sanitaire de l'année 2021.

Elle permettra de départager les meilleurs candidats des cinq académies, chaque candidat classé premier de son établissement suite à la correction de l'épreuve écrite, présente par oral son projet à partir du support numérique de son choix. Un prix récompensera spécifiquement chaque premier de chaque académie participante. Cet oral pourra faire l'objet d'une vidéo à partager ;

Une invitation numérique sera adressée à chaque établissement participant qui constitue une délégation comprenant les 3 meilleurs lauréats, les professeurs organisateurs ainsi que les chefs d'établissement, la famille proche des lauréats de la coupe du mot d'or 2021.

Toutes les informations relatives à ce concours sont disponibles à l'adresse suivante : www.apfa.asso.fr

Une rencontre internationale est ensuite prévue avec les lauréats de la France des pays de la francophonie et des pays francophiles en mars 2022 dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie.